

ARABE

Le texte en arabe, tiré d'un quotidien de bonne réputation, *alHayât* du 5 janvier 2011, portait sur un phénomène qui occupe - et préoccupe - beaucoup notre époque : le problème de la pollution en général et celle de l'eau en particulier. L'article était intitulé « Le Liban va-t-il être contraint de désaliniser l'eau de mer ? ». Les étudiants ont tous bien compris le texte et ont su se servir d'expressions comme « nappes phréatiques » et autres clichés journalistiques comme « mauvaise gestion » ou « pompage abusif », cependant un terme fut mal traduit par l'ensemble des candidats, il s'agit d'un décalque arabe de l'anglais *chloride* qui correspond au français « chlorure », et le texte disait en toutes lettres que c'est un sel. Nos aspirants ingénieurs génie mécanique ne semblent pas être très savants en chimie. Nous trouvons onze fois « chloride », puis sept fois « chloryde », ensuite cinq fois « chlore » et deux fois chacun des « clauride/cloride/clorid » et, enfin, une fois les suivants : « cloryde/chlorédrique/chloridrique/klorid/chlorid ». De son côté le terme abstrait « salinité » est apparu sous les formes « saleté » (trois fois), « salineté », « selleté », « sellage » et « salitude ».

Les noms propres, comme d'habitude, ont souffert et la capitale libanaise Beyrouth a subi des attaques mettant à mal sa graphie. Les milligrammes ont parfois perdu une ou deux géminées qui, par contre, allaient orner les litres. On ne peut cependant pas dire que ces mots soient du français rare, littéraire ou ancien.

Pour la partie en arabe de réponse aux questions, je redirai ce que j'ai déjà dit les années précédentes : la première question qui consiste à donner l'idée générale du texte ne présente aucune difficulté pour des locuteurs natifs et ne permet pas de les sélectionner. Il faudrait insister sur une règle leur enjoignant de reformuler dans un autre vocabulaire comme « redites de manière différente ce que signifie ce texte », ou bien « en utilisant vos propres termes ».

La deuxième question était la suivante : « Quel est, selon vous, le moyen le plus efficace pour protéger l'eau ? », cette question a donné lieu à un concours flaubertien de propositions entre *Le dictionnaire des idées reçues* et *Bouvard et Pécuchet*, depuis la fermeture du robinet pendant le brossage des dents jusqu'à l'irrigation goutte à goutte en passant par le forage de nouveaux puits ou la construction de nouveaux barrages ou de nouvelles citernes.

On peut signaler que le verset coranique XXI, 30 « et Nous avons fait à partir de l'eau toute chose vivante » figure dans quatre des trente-trois copies corrigées : deux fois conformes à l'original (actuel) et deux fois avec des erreurs, d'une part le remplacement de la conjonction de coordination par une autre et, d'autre part, une faute de terminaison casuelle, un accusatif à la place du génitif adéquat.

En ce qui concerne les fautes d'arabe, ce sont celles que nous retrouvons régulièrement :

- a) La confusion entre le /d/ emphatique et le /z/ emphatique
- b) Les consonnes interdentes qui sont changées en occlusives de la même zone articulatoire
- c) Les fautes de désinences casuelles : des cas objet où l'on devrait avoir des cas sujet ou vice versa, l'arabe n'a que trois cas : sujet (nominatif), complément d'objet direct (accusatif), complément d'objet indirect ou de nom (génitif), ces trois cas sont réduits à deux dans les pluriels réguliers soit sujet / non sujet.
- d) La conjonction de coordination *wâw* écrite en fin de ligne ce qui n'est pas possible ou plutôt non accepté.

Peut-être est-ce une illusion due à la fin de ma vie professionnelle cette année mais l'impression générale est celle d'une baisse régulière du niveau dans les deux langues concernées.